



**DEPARTEMENT DE LA MARNE  
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY  
COMMUNE DE MUTIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 9 Avril 2024**

L'an 2024, le 9 Avril à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 4 Avril 2024, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10   Membres présents : 10   Absents : 0   Excusé : 0
<b><u>Nom des membres ayant participé au vote</u></b> : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN
<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : <b>MA.HUMBERT</b>

**25-24**

**Reprise de concession au cimetière communal**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de Madame le Maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la Commune des concessions n° 1 et 2 dans le cimetière communal,

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence, que l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, par procès-verbaux en date du 13 Février 2023 et du 15 Février 2024

Considérant que cette situation constitue une violation des engagements de bon état d'entretien souscrits par l'attributaire de ladite concession en son nom et au nom de ses successeurs ;

Considérant que cet état nuit au bon ordre et à la décence du cimetière,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, au nom de la commune, à reprendre et à remettre en service, pour de nouvelles inhumations les concessions ci-dessus indiquées en état d'abandon.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

Pour : 10  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait le 9 Avril 2024

Le Maire  
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 11 Avril 2024  
Affiché en Mairie le 11 Avril 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 051-215103656-20240409-24\_25-DE